

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 674 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation internationale ITER pour l'énergie de fusion relatif au siège de l'Organisation ITER et aux privilèges et immunités de l'Organisation ITER sur le territoire français

Sénat (première lecture)

Dépôt le 20 décembre 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes - N° 153 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. Xavier Pintat - Rapport n° 173 (2007-2008) (22 janvier 2008)

Discussion et adoption le 31 janvier 2008 - Projet de loi n° 56 (2007-2008)

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 31 janvier 2008 - N° 674

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Claude Birraux (22 janvier 2008) - Rapport n° 679 (5 février 2008) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (29 janvier 2008)

Discussion et adoption définitive le 7 février 2008 - Projet de loi n° 109

Promulgation

Loi n° 2008-135 du 13 février 2008 publiée au J.O. du 15 février 2008 (p. 2778)

PREMIÈRE LECTURE

Procédure d'examen simplifiée [7 février 2008] (p. 857)

Adoption définitive de l'article unique du projet de loi (p. 857)